

FICHE TARIFAIRE JUIN 2026

- VALABLE POUR LES CLIENTS RÉSIDENTIELS
- FLANDRE
- TVAC



Tarif de gaz variable – contrat de 1 an

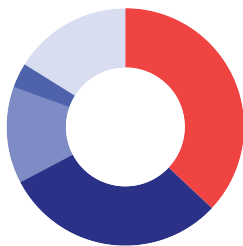
- Économisez intelligemment avec un tarif qui suit l'évolution du marché
- Des tarifs toujours actualisés: profitez rapidement et pleinement des baisses de prix
- Découvrez ci-dessous tous vos autres avantages et services gratuits

GESTION INTELLIGENTE VIA VOTRE ESPACE CLIENT

- Disponible 24h/24 et 7j/7
- Consultez et téléchargez vos factures
- Gérez vos contrats d'énergie
- Ajustez proactivement vos acomptes
- Suivez vos demandes auprès de nous en temps réel

VOTRE FACTURE D'ÉNERGIE

Votre facture se compose de plusieurs parties*:



- Coût de l'énergie OCTA+
- Coûts de Réseaux
- Taxes et surcharges fixées
- Coûts énergie verte
- TVA

*Basé sur une consommation moyenne de 22.000 kWh/an d'une famille, et le prix moyen des gestionnaires de réseaux.

VOS AVANTAGES

- Fournisseur d'énergie familial, 100 % belge
- Choix entre tarifs fixes, variables et dynamiques
- Une aide rapide et efficace : votre appel est pris en charge en moyenne dans les 64 secondes
- Tout ce qui concerne l'énergie réglé en un seul endroit, sans tracas.

VOS SERVICES GRATUITS

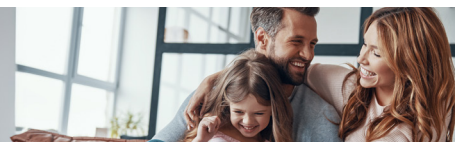
- Changement gratuit : nous nous occupons de tout pour vous, même en cas de déménagement
- Service client 5 étoiles, en ligne et hors ligne
- Gérez votre contrat en ligne via votre espace client personnel
- Pas de mauvaises surprises sur votre facture : 3 fois par an, un e-mail pour vérifier vos acomptes
- Conseils et astuces d'économie supplémentaires via nos newsletters et réseaux sociaux.

COÛT DE L'ÉNERGIE (c€/kWh)

Le coût du gaz se compose d'une redevance annuelle fixe et d'un prix du gaz par kWh consommé

Tarif variable - prix moyen estimé pour les 12 prochains mois

	CONSOMMATION
Durée du contrat	1 an
Redevance fixe (€/an)	160,00
Coût du gaz (c€/kWh)	6,45



LES TARIFS DES RÉSEAUX (c€/kWh)

Ces surcharges sont intégralement reversées aux gestionnaires de réseaux.

Gestionnaire du réseau de distribution	Distribution				Tarif Gestion données Mensuel/Annuel €/an	Transport c€/kWh
	0 - 5000 kWh/ an		5001 - 150 000 kWh/an			
	Terme fixe €/an	Terme proportionnel c€/kWh	Terme fixe €/an	Terme proportionnel c€/kWh		
Région flamande						
Fluvius Limburg	14,59	2,24	77,46	0,98	18,92	0,165
Fluvius Halle-Vilvoorde	17,59	2,50	93,38	0,98	18,92	0,165
Fluvius Imewo	18,61	2,63	98,81	1,02	18,92	0,165
Fluvius Zenne-Dijle	18,40	2,60	97,72	1,02	18,92	0,165
Fluvius Kempen	16,17	2,27	85,83	0,88	18,92	0,165
Fluvius West	19,03	2,69	101,02	1,05	18,92	0,165
Fluvius Midden-Vlaanderen	16,33	2,32	86,71	0,91	18,92	0,165
Fluvius Antwerpen	15,68	2,26	83,22	0,91	18,92	0,165
Région wallonne						
ORES (Hainaut Gaz)	31,91	4,29	140,93	2,21	-	0,165
ORES (Namur)	31,91	4,29	140,93	2,21	-	0,165
ORES (Luxembourg)	31,91	4,29	140,93	2,21	-	0,165
RESA	34,59	4,64	122,05	2,53	-	0,165
ORES (Brabant Wallon)	31,91	4,29	140,93	2,21	-	0,165
ORES (Mouscron)	31,91	4,29	140,93	2,21	-	0,165

LES SURCHARGES (c€/kWh)

Ces surcharges sont intégralement réservées aux autorités publiques.

Accise fédérale (c€/kWh)	Droits d'accise spéciaux	Cotisation sur l'énergie
Consommation entre 0 & 12.000 kWh	0,8724	0,1058
Consommation > 12.000 kWh	0,9623	0,1058



Le prix du gaz OCTA+ Smart Variable est indexé mensuellement. Il est formé par la moyenne pondérée des cotations du ZTP DAP " Zeebrugge Trading Point Daily Average Price " par le profil RLP (publié par Synergrid). La formule tarifaire est : $ZTP\ RLP\ M * 1,15 + 10\ EUR/MWh$.

Les prix mentionnés sont valables pour les points de raccordement connectés au réseau basse tension et disposant d'un compteur relevé annuellement ou mensuellement. Ils sont valables pour tout contrat signé du 01/06/2026 au 30/06/2026.

La redevance fixe est facturée au prorata du nombre de jours livrés, sauf si le contrat prend fin endéans les 6 premiers mois qui suivent son commencement, auquel cas la redevance est facturée pour une période de 6 mois.

Dès l'entrée en vigueur du nouveau système européen de gestion des quotas d'émissions CO2, communément appelé « ETS2 », les coûts associés seront ajoutés à votre facturation, en conformité avec la réglementation applicable.

Tous les frais liés à l'utilisation des réseaux, tout comme les taxes, les redevances, les surcharges, sont variables, modifiables et sont intégralement répercutés au client, même rétroactivement. Ces éléments du prix sont ceux approuvés par les Régulateurs au moment de l'élaboration de la carte tarifaire. En cas de contradiction entre les tarifs d'OCTA+ d'une part et ceux des Régulateurs d'autre part, ce sont ces derniers qui prévalent.

Nos conditions générales de vente s'appliquent. Elles sont disponibles sur www.octaplus.be – Tarifs & documents.



BESOIN D'AIDE?

Contactez nous:

appelez nous au **0800/43.002 (gratuit)** - envoyez nous un mail **energie@octaplus.be**
ou rendez-vous sur **www.octaplus.be**